

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Tracteur agricole	RENAULT		Master 385 R 78		1964	4'640	
Caractéristiques "Master 385" à gauche sur carénage du moteur, -"R 78" sur plaquette constructeur (losange), -"78" = premiers chiffres No du châssis Carburant diesel Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis RENAULT, Billancourt (F) - Importateur Aecherli AG, Reiden (LU)							
N° du châssis frappé à droite, au centre, en haut sur le longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à gauche, sur le bloc, plaquette rivée							
Type du moteur 591 / 30 - en ligne							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée 3'017 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur **) 3'825	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2 x 5		Crochet rem. à broche		Largeur 1'900/2'400	
Entraînement arrière		Vitesse en 1 ^{re} 0,9		Vole avant 1'400-1'900		Hauteur 1'800	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 19,9 *)		Vole arrière 1'500-2'000		Empattement 2'225	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 8,10		Porte à faux arr.	
Frein à pied hydraulique, à disques, sur demi-arbres différentiel, indépendant s. les 2 roues par							
Frein à main mécanique, à disques, sur demi-arbres différentiel [pivotement de la pédale							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	1'050	1'650	2'700	Dimension	6,50-20	12.4/11-38 ***)	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	1'550	2'800	Largeur
Total			5'020		6 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position		au centre		Marque du moteur RENAULT		C.V. frein 55 DIN	
Alésage		98		Course 100		C.V. impôts 15,37	
Forme de la carrosserie							
Nombre de places: total		1 + 2		(avant milieu arr.)		Places debout	
sièges de secours avec galerie sur les ailes							

Phares: marque 2/ DUCELIER E2 176	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux, asymétriques	AV = au-dessus des feux de gabarit (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = au-dessous des feux AR (rouge)
Feux de gabarit 2/ au-dessous des clignoteurs	Essuie-glace
Feux arrières 2/ au-dessus des clignoteurs §)	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés ø 72	Rétroviseur
Feu stop	Indicateur de vitesse compte-heures + compte-tours
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 86 bB à 2'500 t/min - Avertisseur = 82 dB	

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximale : 20 km/h à 2'500 t/min au moteur resp. 542 t/min à la prise de force.
Plombage du régulateur : La vis d'arrêt du volet côté "ouvert" doit être assurée et plombée.
- ***) Longueur : Avec barre d'attelage.
- ****) Pneus : Sur demande, à l'arrière 14 - 28 ou 13 - 28 = contrôler la vitesse.
- §) Feux arrières : Disposés à 1'620 mm à partir du sol pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type Reiden, 12.5.64

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Tracteur agricole	RENAULT		Master 385 R 78		1964	4'640	
Caractéristiques "Master 385" à gauche sur carénage du moteur, -"R 78" sur plaquette constructeur (losange). -"78" = premiers chiffres No du châssis Carburant diesel Nombre de cylindres 4							
Constructeur du châssis RENAULT, Billancourt (F) - Importateur Aecherli AG, Reiden (LU)							
N° du châssis frappé à droite, au centre, en haut sur le longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à gauche, sur le bloc, plaquette rivée							
Type du moteur 591 / 30 - en ligne							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	3'017 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur **) 3'825	
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 2 x 5		Crochet rem. à broche		Largeur 1'900/2'400	
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re} 0,9		Voie avant 1'400-1'900		Hauteur 1'800	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 19,9 *)		Voie arrière 1'500-2'000		Empattement 2'225	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel oui		Diam. de braq. 8,10		Porte à faux arr.	
Frein à pied hydraulique, à disques, sur demi-arbres différentiel, indépendant s. les 2 roues par							
Frein à main mécanique, à disques, sur demi-arbres différentiel [pivotement de la pédale							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	1'050	1'650	2'700	Dimension	6,50-20	12,4/11-38 ***)	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	1'550	2'800	Largeur
Total			5'020		6 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position		au centre		Marque du moteur RENAULT		C.V. frein 55 DIN	
Alésage		98		Course 100		C.V. impôts 15,37	
Forme de la carrosserie							
Nombre de places: total		1 + 2		(avant milieu arr.)		Places debout	
sièges de secours avec galerie sur les ailes							

Phares: marque	2/ DUCELIER E2 176	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = au-dessus des feux de gabarit	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = au-dessous des feux AR	(rouge)
Feux de gabarit	2/ au-dessous des clignoteurs	Essuie-glace	
Feux arrières	2/ au-dessus des clignoteurs §)	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés ϕ 72	Rétroviseur	
Feu stop		Indicateur de vitesse	compte-heures + compte-tours
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement élect.	12 Volts		
Mesure du bruit	86 bB à 2'500 t/min - Avertisseur = 82 dB		

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximale : 20 km/h à 2'500 t/min au moteur resp. 542 t/min à la prise de force.
Plombage du régulateur : La vis d'arrêt du volet côté "ouvert" doit être assurée et plombée.
- ***) Longueur : Avec barre d'attelage.
- ****) Pneus : Sur demande, à l'arrière 14 - 28 ou 13 - 28 = contrôler la vitesse.
- §) Feux arrières : Disposés à 1'620 mm à partir du sol pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type Reiden, 12.5.64

La Commission d'expertise-type